

Les principales normes à connaître selon vos usages

ISPM 15 / NIMP 15 (export bois) :

Pour vos palettes en bois destinées à l'export, la norme ISPM 15 (ou NIMP 15) impose un traitement thermique ou fumigé du bois, reconnu dans plus de 180 pays. Un standard international qui simplifie vos formalités et garantit la conformité de vos expéditions.

ISO 8611 :

Définit les charges maximales admissibles, les tolérances dimensionnelles et les critères de sécurité pour assurer des flux sûrs et homogènes.

Hygiène alimentaire / HACCP :

En environnement agroalimentaire, les supports doivent répondre à des exigences strictes d'hygiène : matériaux non toxiques, surface lisse, nettoyage facile.

Homologation UN / ADR (produits dangereux) :

Pour le transport de substances chimiques, liquides ou déchets industriels, certaines palettes plastiques sont certifiées UN / ADR : résistance mécanique, étanchéité, marquage réglementaire. Une solution conforme et sécurisée pour vos flux sensibles.

Standardisation & qualité (EPAL, contrôles qualité) :

Les palettes certifiées EPAL garantissent une fabrication contrôlée, réparable et interchangeable sur l'ensemble du réseau logistique européen.
Une valeur sûre pour vos flux internationaux.

Sécurité et manutention : un enjeu réglementaire et humain

Au-delà des normes produits, la manutention est également encadrée par le Code du travail (articles R4541-1 et suivants).

Une palette stable, conforme et adaptée à la charge contribue directement à la prévention des risques professionnels par la réduction des efforts physiques, une meilleure ergonomie de manutention et la limitation des basculements ou des chutes de charge.

Faire le bon choix, c'est protéger vos équipes tout en optimisant vos performances logistiques.